



Le parcours du bénévole

JALMALV- MONTPELLIER

298, rue d'Alco 34080 Montpellier

Tél. : 04 67 03 20 20

Email : asso@jalmalv-montpellier.fr

Internet : www.jalmalv-montpellier.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/Jalmalv.Montpellier/>

Permanence : le mercredi et le jeudi après-midi de 14h à 17h

Les autres jours sur répondeur.



Affiliée à la Fédération Jalmalv

LE PARCOURS DU BENEVOLE ACCOMPAGNANT

1^{ère} rencontre

Afin de mieux vous connaître et de vous présenter notre association, l'accompagnement et ses enjeux, ainsi que le contenu et les modalités de cette formation, nous vous proposons tout **d'abord une 1^{ère} rencontre en nos locaux**, au 298 rue d'Alco 43080 Montpellier. Il est **nécessaire préalablement de prendre rendez-vous** afin de respecter les règles de distanciation. **Appeler le 04 67 03 20 20.**

Les candidatures à notre formation sont ouvertes à tous sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité, d'appartenance politique, religieuse ou socio-professionnelle. Tout candidat, afin d'être retenu pour participer à la formation aura un entretien avec un psychologue de l'association.

Formation initiale

Cette préparation à l'accompagnement bénévole se déroule sur une période de 7 mois, les journées se passent le samedi.

Les thèmes abordés durant cette formation sont spécifiques à l'écoute.

Tout au long de la formation, les bénévoles s'approprient les moyens nécessaires à l'accompagnement : **connaissance de soi, relation à l'autre, communication, écoute, limites.**

Les formateurs sont tous des professionnels de la santé ayant une expérience de l'accompagnement.

**« EXISTER, C'EST ETRE QUELQU'UN D'UNIQUE DANS LE REGARD DE L'AUTRE,
PARTAGER CE QUE L'ON VIT, DANS L'INSTANT »**

Réf. Témoignage d'un bénévole

Confirmation de l'engagement

A l'issue de la formation initiale, **le stagiaire confirme sa volonté et son engagement**, et **exprime ses souhaits** et choix de lieux pour sa mission, parmi ceux proposés par l'association.

Période de parrainage

C'est un temps d'apprentissage de la pratique de l'accompagnement et de la vie d'équipe ; c'est le moment où le nouveau bénévole apprend à connaître le service dans lequel il va exercer.

C'est aussi un temps d'évaluation et de confirmation de son engagement.

Ce temps est considéré comme **formation sur le terrain**, où les points à aborder sont nombreux :

- Comportement au cours de l'accompagnement
- Habitude et fonctionnement des services, respect des mesures d'hygiène
- Fonctionnement de l'équipe des bénévoles : relais entre membres de l'équipe groupes de parole, temps d'équipe, réunions avec les professionnels
- Liens avec les soignants
- Vie associative : participation à la formation continue, aux manifestations...

Durée : la durée du temps d'apprentissage du nouveau bénévole est en moyenne d'environ un à trois mois d'accompagnement effectif. Ce temps s'adapte à chacun et peut être plus ou moins long.

Notre objectif : **prendre soin de nos bénévoles.**

Contrat d'engagement mutuel

Le parrainage se conclura par une évaluation mutuelle et la signature du contrat d'engagement mutuel.

En effet, **l'activité des bénévoles d'accompagnement** de personnes gravement malades et/ou en fin de vie **est encadrée par la loi du 9 juin 1999** "visant à garantir le droit d'accès aux soins palliatifs et à l'accompagnement". Cette **activité ne peut s'exercer qu'au sein d'associations, elles-mêmes reconnues**. Associations et bénévoles doivent passer un contrat qui définit les obligations de chacun.

Dans ce contexte **Jalmalv-Montpellier s'engage** :

- A permettre à chaque bénévole de remplir auprès du malade et de ses proches son rôle d'accompagnant dans les meilleures conditions possibles, au sein d'une équipe constituée dans une institution liée par une convention ou bien à domicile avec un contrat d'intervention.
- A fournir à chaque bénévole le soutien d'un encadrement, de réunions de partage avec un psychologue et de stages de formation continue.

Formation continue

Ce temps de formation est ouvert à tous, et s'adresse particulièrement à des bénévoles accompagnants, en situation réelle d'accompagnement, que ce soit en institution ou à domicile.

Les sessions de **formation continue** permettent aux bénévoles participants de réfléchir et débattre sur différents sujets en rapport avec l'accompagnement.

Groupe de parole

Une fois par mois, obligatoire, ce groupe de parole est animé par un psychologue.

Les objectifs sont :

- **Fonction d'échange et de soutien** des bénévoles : nécessaire pour durer. La parole au sein d'un groupe bienveillant permet la ventilation d'émotions éventuellement apparues durant les accompagnements, telles que : angoisse, sentiment d'impuissance, etc..., inévitables selon le vécu antérieur du bénévole, mais qui peuvent perturber l'écoute.
- **Fonction de formation** : approfondissement de l'écoute, ouverture et tolérance aux points de vue des autres, apprentissage du "non agir" et d'une autre relation au temps pour permettre à la parole de l'autre de se déployer, à son rythme, prise de recul sur sa pratique et réajustement dans sa relation à l'autre, etc.

**Rejoindre JALMALV-Montpellier, c'est rejoindre
un réseau, faire des rencontres, vivre des
moments d'humanité, des moments de joie, et
surtout, changez de regard sur la VIE.**

Rejoignez
les bénévoles Jalmalv
et **enrichissez-vous**
de vos rencontres.

Les bénévoles Jalmalv
sont **accompagnés**
et **soutenus**, ils ne sont
jamais seuls.